

LA LANTERNE

MENSUEL d'ACTION LAÏQUE et PHILANTHROPIQUE

UNITE SYNDICALE ET LAICITE DANS L'ENSEIGNEMENT.

Au la croisé de l'humanisme des Lumières et de la tradition de la première Internationale ouvrière, la Libre Pensée ne s'est jamais dépris du combat de défense de la laïcité républicaine. C'est dire que les recompositions ou décompositions qui commencent à se produire aujourd'hui au sein du mouvement ouvrier nous interpellent; la question est de juger les événements et les hommes en gardant notre boussole. Nous avons eu des alliés institutionnels; dans la dernière décennie beaucoup nous ont quittés. Nous avons maintenu le cap et ouvert la perspective de la reconstitution du mouvement laïque. La F.E.N. vient de connaître une scission, qui couvait depuis des années en son sein, et dont nous ne sommes pas surpris, tant nous avons mis en garde contre les dérives principales de cette organisation.

Dans la gauche institutionnelle, beaucoup de responsables syndicaux ou politiques se déclarent très inquiets devant la rupture de l'Unité syndicale dans l'enseignement. Mais... il faut ajouter que des craintes de la majorité hypothétique de la gauche, peuvent être particulièrement angoissés, en voyant ses alliés naturels se diviser. Il faudrait beaucoup mieux répondre à la question comment en est-on arrivé là: ces messieurs ressemblent à l'incendiaire qui court autour de la maison en criant "au feu!", mais ils ne nous entretiennent jamais des causes du sinistre. Il faut rappeler quelques faits: lorsque la loi Savary a été avancée en 1983, elle a été pour toute une génération de militants de gauche traditionnels le révélateur brutal d'une forfaiture. Revenons au débat de fond: la proposition d'unification des deux écoles reconnaissait l'école comme professionnelle comme elle est au service public".

nous avons alors dénoncé cette loi comme la tentative de mettre en place un Concordat: au delà de la question de l'école c'était toutes les relations sociales reposant sur la séparation du spirituel et du civil qui étaient remises en cause. La reconnaissance du caractère propre faisait passer l'école laïque sur le modèle du privé, et non le privé sur le modèle du public, ce qui aurait été le cas dans une nationalisation laïque authentique. La création de l'établissement public local, pouvant être assujéti à un projet propre, en fonction de l'environnement de l'école, posait les bases du modèle civil, combattu par Condorcet et tous les républicains du siècle dernier... la hiérarchie catholique, pour des raisons qui lui sont propres, a fait capoter l'opération, ceci est un autre discussion qui ne confère aucun label laïque à la politique suivie!

La F.E.N. est-elle entrée dans cette logique? A cette question il faut répondre clairement par l'affirmative. Elle a même préparé de longue date cette évolution. En 1970 la Fédération tient un congrès où, pour la première fois, est défini son ralliement à la réorganisation de l'Education Nationale sur la base d'un Service Unique d'Education. Beaucoup de militants ont alors pensé qu'il s'agissait alors d'une forme de Nationalisation Laïque... l'imposture était là, car dans le même temps la F.E.N. mettait en veilleuse les mots d'ordre d'opposition à la loi Debré: "fonds publics à l'école publique...", qui pour nous n'ont jamais été que des mots d'ordre transitoires. Le colloque du CNAL de 1972 consacra cette évolution. Rétroactivement nous pouvons penser aujourd'hui que la F.E.N. entrait alors dans la logique de l'abandon du modèle républicain au profit du modèle civil anglo-saxon.

BREVES...

Université catholique de Dijon?

Au moment où l'université publique de Bourgogne se trouve dans une situation critique, l'Association "Université Catholique", filiale de celle de Lyon, prévoit l'ouverture d'un premier bâtiment d'enseignement supérieur (il y en aura trois qui accueilleront chacun 600 étudiants), en octobre 1993. D'ores et déjà une commune de la banlieue dijonnaise, répondant au doux nom de Chevigny Saint Sauveur, cède à la hiérarchie catholique un terrain de 8,5 hectares pour la somme ridicule de 20 francs le mètre carré.

L'Occident chrétien et son drapeau?

Quelques mois après l'écrasement de la Commune de Paris, la grande peur des possédants chercha refuge dans le giron de leur sainte mère l'Eglise: on construisit le Sacré Coeur de Montmartre. La hiérarchie décida aussi d'entretenir la dévotion du bon peuple à Marie. C'est à cette date que fut conçu en particulier le dogme de l'Immaculée Conception; le culte marial eut alors un emblème: un fond bleu ciel enluminé d'une couronne d'étoiles... cela vous rappelle t'il quelque chose? Ce fait n'est pas une obsession d'anticlérical forcené, il est confirmé aujourd'hui par le député démocrate-chrétien qui, à l'époque, a fait adopter ce drapeau par le parlement européen. Il est d'ailleurs content de son coup...

Adieu Jospin!

Monsieur Jospin qui a crédité l'école publique d'un projet de rénovation des lycées, dans la plus belle tradition d'Antoine Prost et de feu Savary, a déclaré lors du dernier Comité Directeur du PS:

NUMERO 24
MAI 1992

C.P.N°71961 Dr de publication
Robert DUGUET

Abonnement d'un an 40frs
A Rachel LAMBERT 27 Gde Rue
91360 EPINAY SUR ORGE.

"Il y a peu de raisons de croire que le socialisme en tant que mode de production spécifique ait un avenir."

Monsieur Jospin qui a consacré sa carrière de ministre à condamner la fonction républicaine de l'école, instruire, va t'il occuper son temps libre à assurer l'avenir du "mode de production" libéral? Y aurait-il relation entre les deux rôles: nous le pensons.

En tout cas, adieu Jospin et bon voyage sur les "cîmes" de Maastricht!

Chevènement contre Maastricht.

Jean Pierre Chevènement se singularise par son opposition à Maastricht: on peut penser ce que l'on veut de l'homme, de son histoire politique, de ses objectifs... Il estime que l'Europe de Maastricht est celle de la spéculation et de la remise en cause des conquêtes sociales; par ailleurs l'édification des institutions européennes, équivaut à une grave mise en cause de la souveraineté des nations, c'est à dire des peuples choisissant leurs destinées à travers le cadre de la démocratie représentative.

Nul doute que ces positions répondent à un certain nombre de nos interrogations. Ce dirigeant politique vient de signer un livre intitulé: "Une certaine idée de la République m'amène à...", il met très justement en avant une citation de 1922 d'un intellectuel maurassien, Drieu la Rochelle, lequel sombrera dans le soutien à Vichy:

"Peut être, par la pratique de la Fédération, parviendrons-nous à évoquer l'âme défunte de la patrie européenne et à retrouver la filiation chrétienne du XIIIème siècle, de la société aristocratique et intellectuelle du XVIIIème siècle."

Ceux qui font aujourd'hui l'Europe de la spéculation, de la déréglementation sociale, des Concordats... bref du fric et du goupillon, retrouvent leur véritable filiation intellectuelle, celle de Maurras et de Drieu la Rochelle. Maastricht c'est le retour au Saint Empire Romain Germanique, et pour ses tenants acharnés la cible à atteindre est toujours la même: la Révolution Française, la 1ère République dont nous fêtons le bicentenaire. Les hommes qui l'ont construite avec leur pensée et leur sang combattaient eux pour une Europe de la souveraineté des peuples.

Unité syndicale (suite page 1)

Où en sont les syndicats de la F.E.N. après dix ans de soutien inconditionnel aux gouvernements à majorité PS? La logique de la loi Savary continue à s'appliquer bien évidemment à travers la décentralisation, et récemment encore à travers les réformes Jospin. Les responsables de la F.E.N. auront été les défenseurs acharnés des lois en cours, à tel point que ses organismes n'assument plus à l'heure qu'il est le fonctionnement traditionnel d'une organisation syndicale. Le rôle d'un syndicat c'est d'assurer au quotidien la défense des intérêts corporatifs des personnels qu'il regroupe, en dehors de toute appartenance politique ou religieuse de ses membres. Or, sur toutes les questions catégorielles ces organisations, ont cessé de jouer un rôle syndical. Comment peut-on être liés à l'application de réformes de destruction de l'école républicaine et en même temps défendre les intérêts, fondés sur les grandes lois d'organisation du service public, des personnels? La cause objective de l'éclatement de la F.E.N. porte bien sur ce point et elle ne concerne pas seulement la majorité fédérale, le SNES est logé à la même enseigne.

Que peut-il se passer maintenant? La scission se produit au moment où les grands équilibres sur lesquels le mouvement syndical s'est organisé en 1947 sont remis en cause. La F.E.N. avait choisi l'autonomie provisoire à cette date, car à l'époque l'extrême majorité des enseignants syndiqués refusaient la division confédérale, CGT et CGT-FO. On peut discuter aujourd'hui à n'en plus finir pour savoir si le maintien dans l'autonomie, à l'écart des traditions du syndicalisme ouvrier confédéré, a été la cause objective de la dérive de la fédération sur des positions antilaïques. Je pense que cela y a contribué fortement. En se libérant aujourd'hui du SNES, syndicat dirigé par la tendance Unité et Action plutôt pro-PCF, la FEN évolue plus librement vers un axe autonome avec différentes organisations corporatistes de fonctionnaires (police, justice...), ceci avec le soutien bienveillant de la CFDT. Cette voie prend évidemment l'angle par rapport à l'Europe de Maastricht et du "syndicalisme" d'accompagnement qu'un certain

qu'un certain nombre d'organisations liées à la démocratie chrétienne mettent en place, mais pour les personnels de l'Education Nationale, elle est une impasse et un reniement cette fois-ci définitif. Cette opération ne produira pas autre chose qu'une hémorragie de syndiqués.

Les enseignants ont une tradition, celle de l'Unité syndicale, unité qui n'est pas dissociable de la défense des acquis laïques et républicains. La politique de la gauche, à laquelle la direction de la FEN s'est liée, parfois au delà de ce que défendait le PS lui-même, est la cause objective de cette scission. Le syndicalisme dans l'enseignement retrouvera ses valeurs par la réaffirmation du syndicat comme force de contestation permanente, indépendance de tout état et de toute église: pourra t'il le faire en dehors du syndicalisme ouvrier confédéré? Non, d'autant que l'affaiblissement des grands équilibres issus de la seconde guerre mondiale entraîne la sortie du Yalta syndical. Déjà un axe CFDT-FEN se met en place en faveur de l'Europe démocrate-chrétienne: la question de l'Unité syndicale se trouve donc posée. Plus rien ne justifie le maintien de la division confédérale telle que celle-ci résultait de la guerre froide. Si l'on veut voir les personnels de l'enseignement reprendre le chemin de l'organisation syndicale, il faudra aussi lever l'obstacle artificiel maintenu par les appareils confédéraux. Les deux derniers congrès, tant celui de la CGT que de la CGT-Force Ouvrière prennent pas la route! Oui, la défense des valeurs républicaines de l'éducation nationale passera par le renforcement du syndicalisme ouvrier confédéré! Néanmoins la politique actuelle des appareils confédéraux, celui de la CGT-FO compris, n'ouvre pas la perspective indispensable à la reconstitution d'un pôle syndical unitaire et majoritaire dans l'enseignement. Plus que jamais les enseignants et les personnels de l'Education Nationale ont besoin d'un outil qui permette d'endiguer l'offensive acharnée menée au compte de la destruction de l'école, et au delà de la République, la question de la reconstruction d'une CGT unique et démocratique est à l'ordre du jour.

Robert DUGUET